

## mazières-en-gâtine

### Premier conseil municipal dans la nouvelle salle

Vendredi dernier a eu lieu le conseil municipal à Mazières-en-Gâtine dans les nouveaux locaux de la mairie. Un premier conseil inauguré en présence des élus, une nouvelle salle qui sera utilisée pour les célébrations des mariages et servira également de bureau de vote. Une salle lumineuse par les baies vitrées, dans un espace spacieux et fonctionnel. Les nouveaux mobiliers seront installés dans la semaine à venir.

La deuxième phase des travaux débutera en septembre par le réaménagement du bureau du maire ainsi que celui des adjoints, l'ancien bureau du conseil servira de salle de réunion, les archives seront transférées dans les nouveaux locaux.

Claude Goubeau, grand globe-trotter qui a sillonné l'Europe en tracteur depuis huit ans, a ouvert la séance du conseil municipal en précisant l'arrivée de son aventure à Paris le 14 juillet, une traversée qui sera célébrée à Mazières-en-Gâtine le 22 septembre.

**Enfouissement de réseau.** Claude Largeau précise que dans la rue de l'Ancien-Champ-de-Foire, une dernière tranche des travaux sera exécutée ainsi que dans la rue du petit bourg. Des travaux d'électricité sont prévus pour la fin de l'année devant la Maison pour tous et les écoles.

**Prise en charge des transports scolaires.** L'ancienne communauté de communes garde sa compétence, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Elle permet de faciliter l'intermédiaire entre les écoles et le Département. La carte scolaire est de 100 €, la communauté de communes prend en charge à hauteur de 25 € par élèves.

**Radars pédagogiques ou ra-**

**lentisseurs.** Une réflexion a été soulevée pendant l'audience concernant la limitation de vitesse dans la commune. Alain Clairand, le maire précise : « On pourrait penser à installer un radar pédagogique afin de sensibiliser les conducteurs à l'arrivée du bourg. » Une installation est proposée dans le bourg à l'arrivée de Verruyes et Champdeniers. Des chicanes, ralentisseurs, rétrécisseurs de routes ont été soumises afin de sécuriser les riverains. Après un débat, la réflexion est lancée sur les modes et méthodes pour faire ralentir les automobilistes aux entrées du bourg.

**Point sur le budget.** Jean-Marie Morisset a présenté le budget au 30 juin. En dépenses recettes de fonctionnement : prévu 752.822 €, réalisé en dépenses 359.393 €, en recettes 356.385 €. En investissement, dépenses et recettes : prévu 785.361 €, réalisé en dépenses 382.484 €, en recettes 196.381 €.

Situation des travaux mairie au 30 juin : total des travaux 590.615 €, total maîtrise d'œuvre 116.059 € pour un total général de 706.674 €.

Situation des travaux église : 101.730 €, total maîtrise d'œuvre : 25.067 € pour un total de 126.797 €.

**Informations.** Alain Clairand remercie les élus de leurs investissements dans la contribution à la réussite de la Fête de l'été du 30 juin dernier. En précisant la nouveauté intergénérationnelle de l'évènement.

Le comité de jumelage Sud-Gâtine - Agou-Yiboé va accueillir deux personnes sur le canton de Agou-Yiboé (Togo), seront prévues des visites dans un après-midi festif le 23 septembre prochain.